

## Programme de formation par alternance Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social DEAES

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

Les lieux d'exercice des AES sont très larges. Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...), en établissement social ou médico-social (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME), des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), des maisons d'enfant à caractère social (MECS)...), dans structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.

**Référence :** Arrêté du 30 aout 2021 relatif à la formation conduisant au D.E.A.E.S.

### PUBLIC VISE

Aucun niveau de qualification n'est demandé pour l'entrée en formation d'AES. Cependant, ce métier demande un réel intérêt pour l'accompagnement des personnes en situation de dépendance et de vulnérabilité. Une expérience du terrain ayant permis au candidat de vérifier son projet professionnel est appréciée (capacité d'écoute, d'un engagement relationnel, curiosité pour le secteur, ...).

Tout public, niveau 3ème, maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- de participer, en lien avec une équipe pluri-professionnelle, à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement.
- d'établir une relation attentive et bienveillante de proximité, en fonction des capacités et potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

### MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle – Frédignac – 33390 St Martin Lacaussade - Tel : 05 57 42 65 15  
Mail : mfr.blaye@mfr.asso.fr Site : [www.mfrblaye.fr](http://www.mfrblaye.fr)



- d'accompagner la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...) en fonction de ses capacités et de ses choix.
- de participer à l'entretien du cadre de vie de la personne que ce soit à son domicile ou en établissement.
- de soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne dans le cadre d'une relation individuelle ou de groupe qu'elle soit verbale ou non verbale.
- de participer au bien-être physique et psychologique de la personne dans les différentes étapes de sa vie, de l'enfance à la fin de vie.  
de contribuer à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.
- d'inscrire, lorsqu'il exerce au sein d'une institution ou d'un service, son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement.
- de prendre en compte et communiquer avec les familles et les aidants.
- de transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement ainsi que de l'aide apportée ou proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne ou des groupes de personnes.

## CONTENU DE LA FORMATION

La modularisation de ce cursus permet de s'adapter aux besoins individuels.

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social peut être délivrée à distance en tout ou partie hormis les périodes de stage.

Elle comprend un total de 1407 heures de formation dont 546 heures de formation théorique, 21 heures consacrées à l'Attestation de formations aux gestes et soins d'urgences de niveaux 2 et de 840 heures de formation pratique. L'ensemble de la formation pour un parcours complet est organisée sur une amplitude de dix à vingt-quatre mois.

La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences composant le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

La répartition du volume de formation théorique par domaine est la suivante :

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements

DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements.

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements.

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements.

La formation pratique est répartie de façon à permettre la professionnalisation des candidats sur l'ensemble des blocs de compétences.

Pour un parcours complet, la formation pratique de 840 heures (24 semaines) est répartie sur deux stages au moins couvrant les cinq blocs de compétences.

Pour un parcours partiel, la durée de la formation pratique varie en fonction du nombre de blocs de compétences à valider. Pour un bloc de compétences, la durée de la formation pratique s'élèvera à 168

## MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle – Frédignac – 33390 St Martin Lacaussade - Tel : 05 57 42 65 15  
Mail : mfr.blaye@mfr.asso.fr Site : [www.mfrblaye.fr](http://www.mfrblaye.fr)



heures. En parcours partiel, le stagiaire devra effectuer à minima un stage dont la durée varie en fonction du nombre de blocs à acquérir.

Chaque stage doit faire l'objet d'une évaluation.

Les stagiaires en parcours de formation continue tout au long de la vie et en situation d'emploi d'accompagnant, effectuent une période de formation pratique d'au moins 140 heures sur un site qualifiant et portant sur l'ensemble des compétences à valider par le stagiaire.

La formation fait appel des apports théoriques, et explicitation de l'expérience, analyse de l'expérience professionnelle

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

La MFR est dotée d'une salle de cours équipée de tableau blanc interactif ou vidéoprojecteur interactif  
Salle informatique équipée.

Cuisine pédagogique équipée de 7 postes individuels,

Maison pédagogique constituée d'une chambre, une grand pièce, une salle d'eau, un WC aux normes PMR, une cuisine et équipée de 3 lits médicalisés, de 3 fauteuils roulants, un fauteuil coquille, de matériel de transfert (drap de glisse, planche), de matériel pour la toilette et le change, d'un déambulateur, d'un mannequin de manutention

et d'un simulateur de vieillissement, d'une machine à laver le linge, de fers et planches à repasser ainsi que tout le matériel nécessaire à l'entretien des locaux.

Cours magistraux, jeux de rôle, conduite de projets, ateliers de cuisine pédagogique, puériculture, et entretien des locaux.

Visites pédagogiques, interventions et témoignages, journée à thème

Visites aux entreprises support de stage

La formation associe solidairement l'établissement employeur à la construction des compétences professionnelles de chaque stagiaire. Suivi personnalisé en entreprise et centre de formation.

## EVALUATION

L'évaluation des compétences acquises par les candidats est effectuée tout au long de leur parcours de formation par les établissements de formation et les lieux de stages.

En accord avec le référentiel de certification qui décrit les critères d'évaluation des compétences et permet d'en mesurer la maîtrise tout au long de la formation, les épreuves de certification sont organisées comme suit :

• **Bloc 1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » :**

1) Epreuve écrite sous forme d'étude de cas pratique (coefficient 2), organisée par les DREETS au sein de l'établissement de formation - durée de l'épreuve : 2 h

2) Présentation d'un dossier de pratique professionnelle évalué par l'établissement de formation. Il s'agit d'une soutenance orale (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation de 30 mn (au maximum 10 mn de présentation par le candidat et 20 mn d'échanges avec les examinateurs) sur la base d'un document écrit de 5 à 8 pages

• **Bloc 2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » :** Etude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne. Il s'agit d'une épreuve orale (coefficient 1) organisée

## MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle – Frédignac – 33390 St Martin Lacaussade - Tel : 05 57 42 65 15  
Mail : mfr.blaye@mfr.asso.fr Site : [www.mfrblaye.fr](http://www.mfrblaye.fr)



par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 30 mn de préparation et d'un exposé oral comprenant 15 mn de présentation de sa démarche et 15 mn d'échanges avec les examinateurs.

• **Bloc 3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne »** : Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage. Il s'agit d'une épreuve orale (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 30 mn sur la base d'un document écrit de 3 support à l'exposé, et élaboré individuellement.

• **Bloc 4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention »** : Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne. Il s'agit d'une épreuve orale (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 30 mn qui repose sur la présentation d'un document écrit de 4 pages élaboré par le candidat et d'un échange avec le groupe d'examinateur.

• **Bloc 5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne »** : Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation. Il s'agit d'une épreuve écrite (coefficient 1) organisée par et/dans l'établissement de formation d'une durée de 1h30.

Un temps de synthèse et de régulation est prévu à chaque regroupement entre le responsable de classe et le groupe

Un bilan intermédiaire et un bilan final sont organisés.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Le référentiel de certification est organisé par bloc de compétences, correspondant aux cinq domaines de formation.

Chaque bloc de compétences doit être validé séparément. Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions :

1° Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences.

2° Il doit avoir acquis à la fin de son parcours de formation pratique toutes les compétences portées par le référentiel de compétence en annexe I. L'établissement de formation propose des adaptations pédagogiques aux candidats qui n'ont pu acquérir toutes les compétences lors des périodes de formation pratique.

L'acquisition de ces compétences est attestée par le livret de formation et répertoriée par la fiche de synthèse sur les compétences acquises par le candidat en stage ou par adaptation pédagogique.

A l'issue du parcours de formation, l'établissement de formation présente les candidats à la certification.

Le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social est délivré aux candidats ayant validé les 5 blocs de compétences et sous réserve de l'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

## QUALITE DES FORMATEURS

Responsable de filière : **Sarah CLAVERY**, Niveau II en Sciences Humaines et Sociales

Responsable pédagogique: **Martine JOLLY-FORMICULA**, Educatrice Technique Spécialisée

Cette formation est assurée par une équipe pédagogique permanente, dynamique et motivée, composée de formateurs certifiés à la dispense de la conduite des formations en alternance.

Elle est enrichie avec des intervenants-professionnels ponctuels en fonction des thématiques

### MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle – Frédignac – 33390 St Martin Lacaussade - Tel : 05 57 42 65 15  
Mail : mfr.blaye@mfr.asso.fr Site : [www.mfrblaye.fr](http://www.mfrblaye.fr)



## CONDITIONS D'ACCES DE LA FORMATION

La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnel, du Compte Personnel de Formation ou du plan de formation de leur entreprise, salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation un contrat d'apprentissage et aux auditeurs libres.

## MODALITES DE SELECTION ET D'INSCRIPTION

L'admission en formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation.

Une commission d'admission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale d'admission.

L'épreuve orale d'admission consiste en un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. A l'issue de cette épreuve, les candidats sont classés par ordre de mérite.

Certains titres ou diplômes amènent à un allègement du processus d'admission.

## ORGANISATION GENERALE, DUREE, DATES, LIEU

**Cycles de formation : 12 mois**

Le planning détaillé est remis aux stagiaires dès la première journée de portes ouvertes.

La formation a lieu à la MFR du Blayais à Saint Martin Lacaussade selon un effectif par promotion minimum de 12 et maximum de 25stagiaires.

## SERVICES

Hébergement de type collectif sur demande et selon les disponibilités : 18€ la nuitée (nuit et petit déjeuner)  
Restauration en self : 6.50€ le repas complet

## RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

SUP'MFR – CAMPUS DE LA FORMATION  
Mme Céline STEINDORF Assistante Formation Professionnelle  
4 impasse du Merle-  
33390 SAINT-MARTIN-LACAUSSADE

☎ 05.57.42.65.20  
✉ mfrblaye.fc@wanadoo.fr  
💻 www.mfrblaye.fr

## MFR DU BLAYAIS

4 Impasse du Merle – Frédignac – 33390 St Martin Lacaussade - Tel : 05 57 42 65 15  
Mail : mfr.blaye@mfr.asso.fr Site : [www.mfrblaye.fr](http://www.mfrblaye.fr)

